1eres Rencontres sur les

compétences de demain

Le défi des compétences scientifiques : un enjeu de compétitivité et de souveraineté

Mardi 4 Novembre 2025

– Nos propositions –

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

FEDERATION SYNTEC

Le défi des compétences scientifiques : un enjeu de compétitivité et de souveraineté
– Nos propositions –

DÉFI 1

RELANCER LES SCIENCES À L'ÉCOLE : CAP SUR L'EXCELLENCE ET LA PARITÉ

1 • Réinventer les sciences au lycée

Mettre fin aux stéréotypes et miser sur la polyvalence scientifique

Engager une concertation sur la structuration des enseignements en mathématiques et en sciences au niveau du bac afin d'intégrer l'impact des biais stéréotypés notamment de genre. Ainsi, à titre d'exemple, garantir le maintien des 3 spécialités en terminale permettrait d'éviter l'abandon des mathématiques pour pouvoir conserver les sciences physiques et les sciences de la vie et de la terre, qui sont nécessaire pour l'orientation en médecine.

Cette approche revient notamment à miser sur la polyvalence scientifique essentielle. La forte orientation des jeunes femmes pour les sciences du vivant resterait ainsi compatible avec des formations plus axées vers les métiers de l'ingénierie et de la tech. Cela implique de développer les passerelles santé-tech pour que ce vivier d'étudiantes en sciences du vivant (médecine, pharmacie, biologie) garde la possibilité de s'orienter vers l'ingénierie biomédicale, la data santé ou l'innovation hospitalière et au-delà.

2 • Revoir l'accès aux filières scientifiques et techniques

Rendre les filières plus attractives, inclusives et accessibles à tous

Revoir les modalités d'accès et d'inscription aux filières techniques et scientifiques en particulier dans les filières sélectives. Il s'agit de repenser les critères et procédures permettant aux étudiantes et aux étudiants d'intégrer les formations techniques et scientifiques. L'objectif est de mieux orienter, attirer et accueillir les jeunes dans ces filières qui souffrent parfois d'un déficit d'attractivité et d'un manque de diversité dans leur public.

Cela peut recouvrir plusieurs dimensions :

> **Équité d'accès :** ouvrir plus largement ces formations à des profils variés (jeunes issus de la voie professionnelle, adultes en reconversion, etc.) et diversifier les modalités de recrutement.
> **Critères de recrutement :** repenser la place des notes scolaires, du contrôle continu et des tests, en valorisant davantage les compétences pratiques, l'appétence pour l'expérimentation et les stages.
> **Conditions d'inscription :** simplifier les procédures (ex. Parcoursup), offrir plus de passerelles entre filières générales, technologiques et professionnelles.
> **Accompagnement à l'entrée et en formation :** prévoir des modules de mise à niveau (mathématiques, sciences, compétences numériques) ; adapter les contenus d'enseignement en fonction des critères de recrutement et des objectifs de formation.
> **Attractivité :** rendre l'accès plus lisible et motivant, avec une meilleure information des élèves et familles dès le collège/lycée.

En résumé, il ne s'agit pas seulement de modifier un règlement d'admission, mais bien de revoir l'ensemble du dispositif d'orientation, de sélection et d'accueil pour que les filières techniques et scientifiques soient plus attractives, accessibles et inclusives.

DÉFI 2

RÉENCHANTER LES VOCATIONS SCIENTIFIQUES

3 • Former les enseignants pour mieux orienter

Donner aux enseignants les clés pour guider les jeunes

Généraliser les temps de formation à l'orientation, pour tous les enseignants des collèges et lycées et personnels en charge de l'orientation de l'Education nationale, notamment via des immersions en entreprise afin que les choix d'orientation reposent sur une information complète et non sur des stéréotypes. Cette action doit être renforcée concernant les responsables de diplôme de l'enseignement supérieur.
Cette approche pourrait par exemple s'organiser par la création d'une plateforme nationale sécurisée éventuellement déclinée sur un échelon plus local afin de faciliter la mise en relation entre établissements scolaires et professionnels volontaires, garantissant qualité et visibilité des interventions.

4 • Connecter l'école et l'entreprise

Multiplier les interactions pour révéler les métiers scientifiques

Structurer et intensifier les interactions entre les acteurs économiques et le monde éducatif afin de sensibiliser les jeunes aux métiers nécessitant des études supérieures, notamment celles impliquant des parcours scientifiques et techniques. Cette démarche contribue à favoriser l'égalité des chances par une connaissance partagée des métiers et des parcours.
Il conviendra de définir les différentes modalités d'intervention telles que des réseaux d'ambassadeurs, des calendriers de rencontres, ...

5 • Mettre en lumière des rôles modèles

Inspirer les jeunes filles à travers des parcours exemplaires

Mettre en avant des parcours de femmes inspirantes en veillant à ce que des jeunes filles puissent s'identifier à elles, afin d'illustrer concrètement les possibilités de carrières dans les sciences et techniques, à l'image de l'initiative Code F | Inspirez les filles aujourd'hui, pour transformer les métiers demain.

DÉFI 3

ASSURER LA QUALITÉ, L'ACCÈS ET LA CONFIANCE DANS L'APPRENTISSAGE

6 • Co-construire les diplômes avec les entreprises

Aligner formations et besoins réels du marché

Systématiser la co-construction des diplômes entre les acteurs de la formation (écoles, universités) et les entreprises afin de proposer aux étudiants des parcours bien identifiés et fléchés sur des besoins en emplois.

Cette approche permet de former les étudiants sur les bonnes compétences attendues par les entreprises et de renforcer leur employabilité, leur capacité d'adaptation, ...

La proposition consiste concrètement à partager la responsabilité de la construction des référentiels nécessaires à la création d'un diplôme ou d'une certification avec les branches professionnelles.

Par ailleurs, il appartiendrait aux branches concernées de construire leurs référentiels de compétences minimales pour toutes les certifications inscrites au RNCP, ces référentiels s'imposant à France compétences pour habiliter les certifications privées.

7 • Financer durablement l'apprentissage

Un modèle gagnant-gagnant entre État et entreprises

Sécuriser le financement des formations dans le supérieur par un co-financement gagnant-gagnant entre les entreprises et l'Etat. L'apprentissage en ce qu'il finance l'accès aux études dans le supérieur est une mesure clé pour permettre aux jeunes non seulement d'accéder mais aussi d'aller plus loin dans les études supérieures. La forte présence des jeunes issus des QPV parmi les apprentis ou les études réalisées sur ce moteur de promotion sociale démontrent la nécessité absolue de pérenniser le financement de l'apprentissage.

Notre proposition est de fixer la prise en charge par l'Etat du budget finançant l'apprentissage, à hauteur de 50%, pour tous les apprentis. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la mission

régalienne de l'Etat d'assurer l'éducation des jeunes et répond aux enjeux stratégiques de compétences et de compétitivité.

Cette démarche intègre un objectif de maîtrise des dépenses au travers par exemple du suivi des comptabilités analytiques des organismes de formation.

8 • Miser sur la qualité de la formation et l'insertion dans l'emploi

Transparence des résultats et fin du financement des formations inefficaces

Créer les conditions de la confiance dans notre système de formation en assurant l'adéquation entre les formations et les besoins en emplois et en compétences.

Avec 80% d'intégration dans l'emploi dans les 6 mois de l'obtention du diplôme et seulement 8% de demandeurs d'emploi après 24 mois, les professions des services à haute valeur ajoutée sont dans cette dynamique positive avec des diplômes qui mènent à un emploi pérenne et de bonne qualité.
C'est ce cercle vertueux qui doit s'imposer dans l'ensemble des formations, notamment universitaires jusqu'au bac+5 et plus.

C'est une condition essentielle si l'on veut que notre demande d'investissement de l'Etat et des entreprises dans notre système de formation soit crédible et ne puisse donner prise à aucune critique sur son bienfondé et son utilité.

Dans cette perspective, **nous avons 2 propositions fortes :**

1) Etendre et rendre efficiente la publication des taux de réussite aux examens et d'insertion durable à 6 mois dans l'emploi pour toutes les certifications et diplômes.

Les jeunes et leur famille doivent pouvoir s'orienter vers des formations qui débouchent sur des emplois et des organismes de formation dont la qualité des formations est suffisamment reconnue par les entreprises. Cela est très complémentaire avec la proposition formulée dans notre Livre Blanc 2024 sur le suivi qualitatif des organismes de formation et la logique de labellisation.

Cette demande n'est pas nouvelle : la loi de 2018 l'a rendue obligatoire pour les formations en apprentissage et des informations sont disponibles sur le site « Inserjeunes », portail de l'alternance de l'éducation nationale qui serait cogéré avec celui de l'enseignement supérieur

Notre proposition consiste à étendre complétement cette obligation, notamment sur les formations universitaires, avec un accès facile et systématique.

2) Mettre un terme au financement public des formations dont le taux d'insertion durable à 12 mois (CDI et CDD de plus de 6 mois) est inférieur à 50%.

L'objectif est clairement de réguler le marché de la formation et d'orienter les fonds publics vers les filières qui recrutent, les métiers en tension ou les bassins d'emploi en difficultés de recrutement.

Cette proposition est à affiner dans ses modalités de mise en œuvre afin de prendre en compte certaines spécificités territoriales ou fonctionnelles ainsi que les différents niveaux de diplômes.